



MINISTÈRE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 907 Cotonou  
BENIN  
Tél: +229 21 30 25 70  
travail.infos@gouv.bj  
www: travail-gouv.bj

**ARRÊTÉ**

ANNÉE 2023 N° 027/MTFP/DC/SGM/CSRAI/DPAF/SA/015SGG23

portant nomination des Chefs de Service au Cabinet, au Secrétariat Général du Ministère et à la Cellule de Suivi des Réformes Administratives et Institutionnelles

**LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la loi n° 2015-18 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 portant statut général de la Fonction publique, telle que modifiée par la loi n° 2017-43 du 02 juillet 2018 et la loi n° 2018-35 du 05 octobre 2018 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021, par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2021-257 du 25 mai 2021 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n° 2021-562 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail et de la Fonction Publique tel que modifié par le décret n° 2022-661 du 23 novembre 2022 ;
- vu l'arrêté n° 2022-028/MTFP/DC/SGM/CSRAI/SA/016SGG22 du 23 mai 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Cellule de Suivi des Réformes Administratives et Institutionnelles ;
- vu l'arrêté n° 2022-030/MTFP/DC/SGM/SA/018SGG22 du 23 mai 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat Général du Ministère du Travail et de la Fonction Publique ;
- Considérant les nécessités de service,

## ARRÊTE

### Article premier

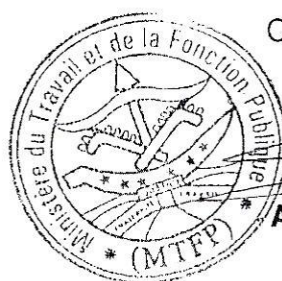
Les personnes dont les noms suivent sont nommées Chefs de Service au Cabinet, au Secrétariat Général du Ministère et à la Cellule de Suivi des Réformes Administratives et Institutionnelles. Il s'agit de :

- ✓ **Secrétariat du Directeur de Cabinet**
  - Monsieur **MENOU Assogba Benoît**, Chef du Secrétariat.
  
- ✓ **Secrétariat Général du Ministère**
  - Madame **ZODEHOUGAN Nathalie Gertrude**, Chef du Secrétariat du Secrétaire Général du Ministère par intérim ;
  - Madame **DANVI Inès**, Chef du Secrétariat administratif.
  
- ✓ **Cellule de Suivi des Réformes Administratives et Institutionnelles**
  - Monsieur **TARO BIO BERI Aliou**, Chef du Secrétariat ;
  - Madame **ATTERE OGOUDJOBI Fébus Emeraude G.**, Chargé de suivi des Réformes Administratives ;
  - Monsieur **AGBESSI Victorien Codjo**, Chargé de suivi des Réformes Institutionnelles.

### Article 2

Le présent arrêté, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera publié partout où besoin sera.

Cotonou, le 31 MAR 2023



**Adidjatou A. MATHYS**

#### Ampliations :

PR 01 ; AN 01 ; CC 01 ; Cour des Comptes 01 ; HCJ 01, CES 01 ; HAAC 01 ; SGG 01 ; SGPR : 01 ; MEF 01 ; MTFP 01 ; Autres ministères 21 ; Autres Directions/MTFP 15 ; Intéressés 06 ; JO 1.